



# Droit de la formation professionnelle

Intégrer l'environnement juridique de la Formation Professionnelle Continue (FPC)

**DURÉE : 2 jours** (code web PLAN)

**PRIX : 1600 € HT** (1920 € TTC)

Formation animée  
par notre partenaire  
**GERESO** (Expert en  
gestion RH - Droit  
social - Paie)

## PARTICIPANTS

RESPONSABLES ET COLLABORATEURS DES SERVICES FORMATION, CHARGÉS DE MISSION FORMATION, RESPONSABLES ET ASSISTANTS RH.

**Prérequis :** Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis.

## OBJECTIFS

- ▶ Analyser les aspects légaux et conventionnels de la Formation Professionnelle Continue (FPC).
- ▶ Définir et mesurer l'impact du système de financement de la formation.
- ▶ Gérer la mise en oeuvre du Compte Personnel de Formation (CPF) dans une logique de co-investissement.
- ▶ Intégrer les différents dispositifs de formation afin d'optimiser l'aspect budgétaire.



## CALENDRIER

En présentiel ou à Distance

Découvrir les dates dans  
**votre ville** (ou à Distance)  
[www.performances.fr](http://www.performances.fr)  
code web : PLAN

**CLIQUEZ ICI**

## Programme

### Identifier la place et le rôle de la formation au sein de l'entreprise

- ▶ Faire le lien entre formation et GEPP.
- ▶ Définir les responsabilités sociales de l'employeur.
- ▶ Mettre en place une stratégie de communication au sein de l'entreprise.
- ▶ Comprendre l'historique de la Formation Professionnelle Continue et ses impacts.
- ▶ Connaître les enjeux de l'entreprise et des salariés suite la dernière réforme.

➤ **Brainstorming** sur les meilleures pratiques de communication en interne

### Comprendre le système de financement de la formation professionnelle

- ▶ Intégrer les règles de financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage :
  - différencier les taux de contribution en fonction de la taille de l'entreprise
  - définir les obligations conventionnelles et versements volontaires
- ▶ Déterminer le rôle et les missions des acteurs de la FP : URSSAF, France compétences, opérateurs de compétences, caisse des dépôts et consignations, branches professionnelles
- ▶ Réguler le marché de la formation : le système d'assurance de la qualité (Qualiopi)
- **Quiz** sur les connaissances acquises

### Distinguer les modalités d'accès à la formation : le cadre réglementaire

- ▶ Le plan de développement des compétences
  - le maintien des obligations de l'employeur
  - la définition de l'action de formation et ses impacts sur la gestion de la formation
  - la Formation Ouverte À Distance (FOAD) : les nouvelles modalités
  - la Formation En Situation de Travail (AFEST) : les conditions d'application
- **Cas pratique** sur le cadre réglementaire
- ▶ Le Compte Personnel d'Activité (CPA) : regroupement du CPF, C2P et CEC, quelles utilisations ?
- ▶ Le Compte Personnel de Formation rénové
  - modalités d'acquisition - système d'orientation en ligne
  - système de certification professionnelle : rôle des branches professionnelles
  - actions éligibles au CPF (Certificat CléA, certifications RNCP, RSCH)
  - conditions de mise en œuvre - modalités de financement
  - rôle de l'employeur en matière d'abondement, de co-investissement
- ▶ Le CPF de Transition Professionnelle : les différentes étapes de validation
- **Quiz show** (pédagogie inversée)
- ▶ Le développement de l'alternance : contrats de professionnalisation et apprentissage
  - simplification des règles administratives
  - conditions de création d'un CFA d'entreprise - renforcement de la fonction tutorale
  - modalités de financement et système de péréquation

- **Cas pratique** : les avantages comparés des contrats de professionnalisation et d'apprentissage
- ▶ Le bilan de compétences, la VAE : caractéristiques et règles applicables
- **Test de connaissances** sur les dispositifs de formation

### Identifier les mesures de développement des compétences

- ▶ Accompagner les salariés : les obligations de l'entreprise en matière de compétence
- ▶ Faire de l'entretien professionnel un outil de la performance et d'employabilité
- ▶ Construire le parcours professionnel : renforcement du Conseil en Evolution Professionnelle
- ▶ Tracer compétences et qualifications acquises : le passeport orientation-formation

**Tour de table** pour recueillir les attentes des participants

**Moyens pédagogiques :** Support de cours - Exercices pratiques - Mises en situation

**Évaluation des acquis formation :** réalisée en fin de formation par un questionnaire écrit.

**Sanction du parcours :** Attestation de fin de formation